



CONSEIL MUNICIPAL

du 05 Juin 2026

COMPTES-RENDUS

des délégations

de Monsieur le Maire

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE DELEGATION EN MATIERE D' ACTIONS EN JUSTICE

Conformément à la délibération n° 01-220922 du Conseil municipal du 22 septembre 2022, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal de l'exercice de sa délégation en matière d'actions en justice :

Décision de désigner Maître Benoît CAVIGLIOLI, avocat :

- Aux fins de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'une requête urbanisme portée par M. Youri TOMACHEVSKY sollicitant l'annulation de l'arrêté du 07 décembre 2025 par lequel la Commune a accordé un permis de construire modificatif à la SARL RENOV'BATISSES pour la construction de deux maisons individuelles au 221 Chemin du Camp de Lambert.

Conformément à la délibération n° 02-160426 du Conseil municipal du 16 avril 2026, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal de l'exercice de sa délégation en matière d'actions en justice :

Décision de désigner Maître Benoît CAVIGLIOLI, avocat :

- Aux fins de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'un contentieux relatif à l'opposition de la déclaration préalable par la société FREE MOBILE pour un projet d'installation d'une station relais de téléphonie mobile située au chemin du Grand Pin Vert.

Décision de désigner Maître Julien ANTON, avocat :

- Aux fins de défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'un contentieux financier portant sur un encaissement frauduleux lors de la cession d'une parcelle au Conseil départemental, le recours ayant été formé contre le notaire pour le solde restant dû.

--- ooo O ooo ---

**COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE DELEGATION
EN MATIERE DE TRANSACTION AVEC LES TIERS DANS LA
LIMITE DE 1000 EUROS**

Conformément à la délibération n° 01-220922 du Conseil municipal du 22 septembre 2022, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal de l'exercice de sa délégation en matière de transaction avec les tiers dans la limite de 1 000 euros :

- Décision de mandater la somme de 447,66 € afin d'indemniser le tiers M. Hemza MERAHI suite au bris de glace de son véhicule par un agent municipal lors d'une opération de débroussaillage le 06 mars 2026.

--- 000 0 000 ---

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE DELEGATION EN MATIERE DE DON\$ ET LEGS QUI NE SONT GREVES NI DE CONDITIONS NI DE CHARGES

Conformément à la délibération n° 02-160426 du Conseil municipal du 16 avril 2026, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal de l'exercice de sa délégation en matière de décisions concernant les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges :

Pour la Direction Culture et Patrimoine :

- Décision concernant l'acceptation du don de 26 ouvrages papier d'éditions anciennes et de l'intégrer dans les collections d'ouvrages du Conservatoire à rayonnement communal Vladimir COSMA selon la volonté de Mme Josiane ESCHASSERIAUX.
- Décision concernant l'acceptation du don de 14 livres manuscrits (Plénitudes (tomes 1 à 3), Mon Aubagne à moi, La Garçaille, D'amour et de faïences, Nos plaques de villas, Sur les chemins du Garlaban (tomes 1 à 3), Les gravures du Garlaban (tomes 1 à 4)) selon la volonté de M. Louis DOUARD (intégrations dans les collections des archives municipales sous le numéro 36 Z 1 à 14).
- Décision concernant l'acceptation du don d'un lot d'archives et d'objets concernant Margot CARLUE et comprenant les photographies, articles de journaux, diplômes, livres d'or, un tableau et un plat en céramique selon la volonté de Mme Monique SARROCHI (intégration dans les collections des archives municipales sous la cote 37Z).

--- ooo O ooo ---

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE DELEGATION EN MATIERE DE DECISIONS DE MISE à DISPOSITION DE LOCAUX AUX ASSOCIATIONS

Conformément aux délibérations n° 01-220922 et n° 02-160426 des Conseils municipaux du 22 septembre 2022 et du 16 avril 2026, Monsieur le Maire rend compte aux Conseillers Municipaux de l'exercice de sa délégation en matière de décisions concernant la conclusion de conventions de prêts de salle :

- aux associations au profit de la Direction Culture et Patrimoine,
- aux associations de mars à juin 2026 au profit de la Direction du Développement Educatif,
- aux associations pour la saison 2025-2026 au profit de la Direction des Sports,
- aux associations de septembre 2025 à juin 2026 au profit du service Citoyenneté.

Pour la Direction Culture et Patrimoine :

- Décision et convention de mise à disposition temporaire des locaux, « Dub&Co », manifestation « Provençal Dub Corner ≠ 10 » - Avant-Scène du 25/04/26 à 12h00 jusqu'au 26/04/26 à 01h00,
- Décision et convention de mise à disposition temporaire des locaux, « Lycée Marseilleveyre », tournage d'un court- métrage d'école « Crystal Clear - Théâtre Comoedia, les 21 et 22/05/26 de 09h00 à 18h00,
- Décision et convention de mise à disposition temporaire des locaux, « Association Music Land », répétitions concours de chant - Avant-Scène le 17/06/26 de 15h00 à 20h00,
- Décision et convention de mise à disposition temporaire des locaux, « Association Music Land », répétitions concours de chant – Théâtre Comoedia, le 08/07/26 de 15h00 à 20h00

Pour la Direction du Développement Educatif :

- Décision de conclure une convention de prêt du Centre de Loisirs des Espillières à l'association « GFEN » pour organiser des sessions de formation aux dates suivantes : samedi 6 juin 2026 de 14h à 18h, dimanche 7 juin 2026 de 9h à 17h
- Décision de conclure une convention de mise à disposition du Centre de Loisirs des Espillières à l'association « Aubagne Triathlon » pour organiser un cross duathlon à la date suivante : dimanche 15 mars 2026 de 9h à 16h

Pour la Direction des Sports :

- Décision de conclure une convention de mise à disposition de locaux et installations sportives, à titre précaire et révocable, pour y développer ses activités, au titre de la saison 2025-2026, au profit des associations suivantes :

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône

Tennis Club Aubagnais

- Décision de conclure un avenant à la convention de mise à disposition de véhicules 2025-2026, pour y développer ses activités, au titre de la saison 2025-2026, au profit de l'association suivante :

Office Municipal des Sports (O.M.S.)

- Décision de conclure une convention d'utilisation des installations sportives communales par les écoles pour l'enseignement de l'EPS, pour y développer ses activités, au profit de l'association suivante :

Ecole publique d'Aubagne

- Décision de conclure une convention locale / de circonscription pour l'organisation des activités physiques et sportives impliquant des intervenants extérieurs :

Ecole publique d'Aubagne

- Décision de conclure une convention pour l'enseignement de la natation scolaire :

Ecole publique d'Aubagne

- Décision de conclure une convention d'occupation temporaire du Stade De Lattre De Tassigny 2026 :

Société MOVE TO MEET

--- ooo O ooo ---

**COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE DELEGATION
 EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS
 Article L 2122-22
 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Conformément aux délibérations n° 01-220922 et n° 02-160426 des Conseils municipaux du 22 septembre 2022 et du 16 avril 2026, il est rendu compte de l'exercice de la délégation de Monsieur le Maire en matière de décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget quel que soit leur montant

MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE

● **PRESTATIONS DE DERATISATION ET DE DESINSECTISATION DES BATIMENTS COMMUNAUX ET DES ESPACES PUBLICS EXTERIEUR**

LOT 01 : Dératisation des bâtiments et des espaces extérieurs

- *Attributaire :* NUISIBLE 13
- *Durée du marché :* 36 mois
- *Date de notification :* 26/03/2026
- *Montant maximum annuel :* 18 000.00€ HT

LOT 02 : Désinsectisation

- *Attributaire :* NUISIBLE 13
- *Durée du marché :* 36 mois
- *Date de notification :* 26/03/2026
- *Montant maximum annuel :* 10 000.00€ HT

● **CONTROLE ET MAINTENANCE DES AIRES DE JEUX ET D'ENTRAINEMENT SPORTIF DE PLEIN AIR**

LOT 01 : Contrôle des aires de jeux et d'entraînement sportif de plein air (Fitness et parcours sportifs)

- *Attributaire :* BUREAU VERITAS EXPLOITATION
- *Durée du marché :* 48 mois
- *Date de notification :* 28/04/2026
- *Montant maximum annuel :* 10 000.00€ HT

LOT 02 : Maintenance des aires de jeux et d'entraînement sportif de plein air (Fitness et Parcours sportifs)

- *Attributaire :* RECRE'ACTION
- *Durée du marché :* 48 mois
- *Date de notification :* 28/04/2026
- *Montant maximum annuel :* 35 000.00€ HT

● **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VOIES AUTOUR DU POLE EDUCATIF DES PASSONS**

LOT 01 : V.R.D

- *Attributaire :* COLAS
- *Durée du marché :* 4 mois
- *Date de notification :* 28/04/2026
- *Montant du lot :* 161 606.03€ HT

LOT 02 : Eclairage Public

- *Attributaire :* TEM
- *Durée du marché :* 12 mois
- *Date de notification :* 28/04/2026
- *Montant du lot :* 2 999.00€ HT

● **FOURNITURE DE VETEMENTS, DE CHAUSSURES, D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET BALISTIQUE POUR LES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE**

LOT 01 : V.R.D

- *Attributaire :* RIVOLIER
- *Durée du marché :* 36 mois
- *Date de notification :* 28/04/2026
- *Montant maximum annuel :* 60 000.00€ HT

LOT 02 : Eclairage Public

- *Attributaire :* RIVOLIER
- *Durée du marché :* 36 mois
- *Date de notification :* 28/04/2026
- *Montant maximum annuel :* 10 000.00€ HT

● **ENLEVEMENT ET MISE EN FOURRIERE DES VEHICULES EN STATIONNEMENT GENANT OU ABUSIF ET DES VEHICULES EPAVES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE D'AUBAGNE**

- *Attributaire :* GARLABAN AUTOMOBILE
- *Durée du marché :* 48 mois
- *Date de notification :* 28/04/2026
- *Montant du marché :* 22 000.00€ HT

● **EXPLOITATION, MAINTENANCE ET APPROVISIONNEMENT EN ENERGIE DU RESEAU DE CHALEUR DE LA VILLE D'AUBAGNE**

- *Attributaire :* IDEX ENERGIES SAS
- *Durée du marché :* 9 mois
- *Date de notification :* 24/04/2026
- *Montant maximum de la période :* 210 000.00€ HT

● **FOURNITURE, POSE, ET REPARATION DE RIDEAUX, STORES INTERIEURS ET FILMS SOLAIRES DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX**

- *Attributaire :* AR'DECO
- *Durée du marché :* 48 mois

- Date de notification : 13/05/2026
- Montant maximum annuel : 50 000.00€ HT

● **ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES MOYENS DE LEVAGE ET SCENIQUE DE LA VILLE D'AUBAGNE**

- Attributaire : BC MAINTENANCE
- Durée du marché : 48 mois
- Date de notification : 20/05/2026
- Montant maximum annuel : 40 000.00€ HT

MARCHES SANS PUBLICITE SANS MISE EN CONCURRENCE

● **Abonnement Solution Informatique BATINBOX**

- Attributaire : ITGA
- Durée du marché : 36 mois
- Date de notification : 28/04/2026
- Montant du marché : 25 920,00€ HT

● **ACQUISITION DE LICENCES DATACORE**

- Attributaire : ROSSO CONSEIL
- Durée du marché : 36 mois
- Date de notification : 30/04/2026
- Montant du marché : 41 760,00€ HT

● **MISE A DISPOSITION DE L'APPLICATION BATINBOX**

- Attributaire : ITGA
- Durée du marché : 36 mois
- Date de notification : 30/04/2026
- Montant du marché : 25 920,00€ HT

● **PRESTATION DE MAINTENANCE ET FOURNITURE DE LICENCES POUR LES IPADS DES ECOLES DE LA VILLE D'AUBAGNE**

- Attributaire : ULTRA MAC
- Durée du marché : 12 mois
- Date de notification : 18/05/2026
- Montant maximum du marché : 13 600,00€ HT

● **TRAVAUX DE CHAUFFERIE CENTRALE BOIS-RCU ROUSSELOT-AUBAGNE DETECTION AUTOMATIQUE D'INCENDIE**

- Attributaire : FAUCHE
- Durée du marché : 36 mois
- Date de notification : 15/05/2026
- Montant du marché : 25 948,00€ HT

- **INSTALLATION BACS RFID DE L'ARMURERIE DE LA PM (LOGICIELS ET MAINTENANCES)**
 - **Attributaire :** STID
 - **Durée du marché :** 36 mois
 - **Date de notification :** 15/05/2026
 - **Montant du marché :** 12 265,00€ HT
- **ENTRETIEN DES GIRATOIRES, PAR CET ABORDS DU TRAMWAY D'AUBAGNE**
 - **Attributaire :** ALLIANCE PAYSAGE CONSEIL
 - **Durée du marché :** 1 mois
 - **Date de notification :** 11/05/2026
 - **Montant du marché :** 29 220,00€ HT
- **ABONNEMENT ATELIER LOGICIEL SALARIAL**
 - **Attributaire :** ADELYCE
 - **Durée du marché :** 36 mois
 - **Date de notification :** 11/05/2026
 - **Montant du marché :** 10 600,00€ HT
- **MAINTENANCE ET FOURNITURE DE DEFIBRILLATEURS**
 - **Attributaire :** PREVMED
 - **Durée du marché :** 60 mois
 - **Date de notification :** 21/05/2026
 - **Montant du marché :** 14 400,00€ HT

CONVENTION

- **Installation et exploitation de distributeurs automatiques de boissons et de denrées alimentaires au sein des bâtiments de la Ville d'Aubagne ou municipaux**
 - **Attributaire :** MAXICOFFEE SUD SAS
 - **Durée de la convention :** 60 mois
 - **Date de la notification :** 18/05/2026

AVENANTS

- **Avenant n°1 du Marché 25330 – Mission d'AMO pour la mise en place d'une concession d'un réseau de chaleur sur la ville d'Aubagne– Modification de l'annexe 1 de l'AE – Répartition de de la rémunération entre les co-traitants – Sans incidence financière - notifié le 20/04/2026**
- **Avenant n°4 du Marché 2301 – TRAVAUX DE VOIRIE – LOT 01 Travaux d'aménagement et entretien de la voirie – Prolongation de la durée du contrat de 3 mois - Sans incidence financière – notifié le 13/05/2026**
- **Avenant n°4 du Marché 2305 – TRAVAUX DE VOIRIE – LOT 01 VRD – Prolongation de la durée du contrat de 3 mois - Sans incidence financière – notifié le 13/05/2026**

Liste des décisions, contrats et conventions signés en matière culturelle :

Décisions et contrats

- Décision et contrat de cession « Association Tandem », spectacle « Tessina » le 30/05/26 pour un montant de 707,74 €,

Conventions

- Convention d'accueil de Manifestations avec l'association FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MARSEILLE DES CINQ CONTINENTS le 21 juin 2026.

--- ooo O ooo ---

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE DELEGATION EN MATIERE DE DECISIONS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS

Conformément à la délibération n° 02-160426 du Conseil municipal du 16 avril 2026, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal de l'exercice de sa délégation en matière de décisions concernant les demandes à tout organisme financeur d'attribution de subventions (alinéa 24).

Pour la Direction Culture et Patrimoine :

Pour le Service des Archives :

- Décision de retirer la décision du Maire du 22 janvier 2025, de solliciter des subventions auprès des différentes institutions pour la Restauration du tableau Les Disciples d'Emmaüs (toile et cadre), et d'approuver le nouveau plan de financement en vue de la poursuite de l'action dans le domaine de la conservation du patrimoine.

Pour la Direction Finances :

Décision relative à la demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour les travaux d'aménagement d'une voie douce le long des Berges de l'Huveaune

La Ville d'Aubagne s'inscrit dans une démarche de développement des mobilités douces et de valorisation de ses espaces naturels, notamment le long des berges de l'Huveaune.

Dans ce cadre, il est décidé de solliciter une subvention d'un montant de 474 300 € auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour le financement du projet d'aménagement d'une voie douce le long des berges de l'Huveaune.

Décision relative à la demande de subvention auprès de la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur pour l'organisation du Festival Grains de Sel 2026

La Ville d'Aubagne affirme son engagement en faveur de la promotion de la culture, de la lecture et de la littérature jeunesse à travers l'organisation du Festival Grains de Sel, événement culturel majeur du territoire.

Dans ce cadre, il est décidé de solliciter une subvention d'un montant de 5 000 € auprès de la Région-Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le financement de l'organisation du Festival Grains de Sel 2026, dont le coût total prévisionnel est estimé à 95 000 €.

Décision relative à la demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour la programmation culturelle 2026

La Ville d'Aubagne affirme son engagement en faveur du développement de la vie culturelle locale à travers une programmation culturelle visant à mettre en valeur la diversité artistique du territoire et à renforcer son rayonnement ainsi que l'attractivité touristique de la Commune.

Dans ce cadre, il est décidé de solliciter une subvention d'un montant de 227 120 € auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône afin de contribuer au financement de la programmation culturelle 2026, dont le coût total prévisionnel est estimé à 324 509 €.

Décision relative à la demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour l'acquisition de véhicule pour le service de la Police Municipale

La Ville d'Aubagne poursuit son engagement en faveur de la sécurité publique et du renforcement des moyens d'action de la Police Municipale afin d'assurer la protection des citoyens et la prévention de la délinquance sur l'ensemble du territoire communal.

Dans ce cadre, il est décidé de solliciter une subvention d'un montant de 42 207 € auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif « Aide du Département aux équipements pour la sécurité publique », afin de contribuer au financement de l'acquisition de véhicules destinés à la Police Municipale, dont le coût total prévisionnel est estimé à 70 345,76 €.

--- ooo O ooo ---